

Lundi 6 mars 2017



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* WISHART

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training)*

M. le *ministre* WISHART

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M. HELWER

(N° 211) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. FLETCHER

(N° 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)*

M. ISLEIFSON

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes disparues (alerte silver)/The Missing Persons Amendment Act (Silver Alert)*

M. CURRY

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. MALOWAY

GRIEFS

ORDRE DU JOUR
AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 3) — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*

(Période de question — 3 min)

Motion de M. le *ministre* CULLEN

(N^o 7) — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)*

(M. SWAN — 9 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

M^{me} la *ministre* CLARKE

(N^o 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg, la Loi sur l'aménagement du territoire et la Loi sur les biens réels (ententes de conformité en matière de normes de construction)/The City of Winnipeg Charter Amendment, Planning Amendment and Real Property Amendment Act (Conforming to Construction Standards Through Agreements)*

M. le *ministre* PEDERSEN

(N^o 6) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 9) — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act*
(Recommandé par l'administrateur)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus de un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M^{me} FONTAINE — Appui à l'égard des réfugiés et des nouveaux arrivants

3. Attendu :

que le Canada accueille depuis très longtemps des réfugiés et des immigrants et que son identité nationale est fondée sur des valeurs de diversité, d'acceptation et de tolérance;

que le gouvernement fédéral et le Parlement canadien ont mis de l'avant ces valeurs en accueillant des milliers de réfugiés syriens et en annonçant une stratégie visant à offrir l'asile aux survivants yézidis du génocide perpétré par l'État islamique;

que les Manitobains sont préoccupés par l'interdiction de voyage inconsidérée et injuste qui a été annoncée récemment aux États-Unis et qui cible injustement les nations à prédominance musulmane;

que l'interdiction de voyage indique que, pour le moment, les États-Unis ne peuvent à juste titre être considérés comme pays sécuritaire en vertu des normes établies par l'Entente sur les tiers pays sûrs;

que la suspension de cette entente serait une mesure pratique en vue d'inciter les réfugiés et les demandeurs d'asile à se présenter aux autorités appropriées plutôt que de braver des conditions froides et dangereuses pour entrer au Canada et qu'elle allègerait le fardeau des résidents d'Emerson et des collectivités environnantes;

que le plafond actuel empêchant le secteur privé de parrainer plus de 1 000 réfugiés restreint la capacité des Canadiens à répondre aux besoins urgents des réfugiés et des demandeurs d'asile;

que tous les Manitobains demandent au gouvernement fédéral d'appuyer adéquatement les collectivités, dont Emerson, qui voient arriver un grand nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés;

que tous les Manitobains veulent que le gouvernement fédéral poursuive ses efforts en vue de protéger la sécurité des Canadiens et de veiller à ce que le Canada demeure un endroit ouvert et accueillant pour tous les nouveaux arrivants,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à demander au gouvernement fédéral d'agir immédiatement pour éliminer le plafond imposé à l'égard des réfugiés parrainés par le secteur privé et suspendre l'Entente sur les tiers pays sûrs conclue avec les États-Unis.
